



# Bulletin d'adhésion 2024

Valable du 01/01/2024 au 31/12/2024

A retourner par mail à [contact@certificationbtmc.org](mailto:contact@certificationbtmc.org)

ou par courrier :  
Bois des Territoires du Massif central  
Maison de la Forêt et du Bois  
10 allée des Eaux et Forêts – Marmilhat  
63370 LEMPDES

Prénom et Nom :

Organisme :

Adresse de l'organisme :

Fonction :

Adresse mail :

Téléphone :

Adhésion :

- Je représente une entreprise certifiée BTMC, et je souhaite coupler ma redevance à mon adhésion à l'association BTMC. Je m'engage à verser le montant correspondant au chiffre d'affaires de mon activité bois (1).

Barèmes de chiffre d'affaires	Montant de la redevance avec adhésion (1)
CA < 1,5 M €	270,00 €
CA < 3,5 M €	317,50 €
CA < 5 M €	390,00 €
CA < 15 M €	560,00 €
CA > 15 M €	1500,00 €

- Je représente une entreprise certifiée BTMC, et je ne souhaite pas adhérer à l'association BTMC. Je m'engage à verser le montant de redevance correspondant au chiffre d'affaires de mon activité bois (2). Je ne serais donc pas membre de l'association BTMC et n'aurais pas droit de participer à son assemblée générale.

Barèmes de chiffre d'affaires	Montant de la redevance sans adhésion (2)
CA < 1,5 M €	370,00 €
CA < 3,5 M €	467,50 €
CA < 5 M €	600,00 €
CA < 15 M €	840,00 €
CA > 15 M €	1700,00 €

Règlement :

Par chèque

Par virement bancaire

A l'ordre de ABTMC à l'adresse :  
Bois des Territoires du Massif central  
Maison de la Forêt et du Bois  
Marmilhat – 10 allée des Eaux et Forêts  
63370 LEMPDES

Crédit Agricole Centre France  
IBAN : FR76 1680 6063 0066 0840 1519 048  
BIC : AGRIFRPP868

Les actions menées par Bois des Territoires du Massif central sont cofinancées par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

